Accords de libre échange UE/USA : Les lobbies n’ont pas à décider de notre avenir

lundi 17 juin 2013

La différence entre l’alimentation en Europe et aux Etats-Unis est le résultat de mobilisations syndicales, associatives et citoyennes. Consommateurs, paysans, salariés, ont réussi à éviter les OGM, les viandes aux hormones, les poulets désinfectés au chlore, les animaux clonés… et leurs conséquences sur nos quotidiens. Ce sont ces années de combat de la société civile qui, discrètement, pourraient être balayées : ce vendredi 14 juin, le Conseil de l’Union va donner mandat à la Commission Européenne pour négocier les accords de libre-échange Etats-Unis/Union Européenne.

En agitant l’épouvantail de la récession, on nous explique qu’il faut commercer plus librement avec les Etats-Unis, et donc accepter leurs conditions du libre-échange. Il s’agit surtout de justifier la pression des multinationales des deux continents qui se frottent déjà les mains.

Les négociations pour ce « *partenariat transatlantique sur le commerce et l’investissement* » ne font que commencer. Nous, organisations de la société civile française, affirmons qu’aujourd’hui, comme hier, nous serons mobilisées pour ne pas laisser passer ces accords. L’Union européenne doit répondre aux attentes des citoyens, pas à celles des multinationales.

Signataires :

Adéquations
Agir pour l’environnement
Les Amis de la Confédération paysanne
Artisans du monde
Attac
Combat Monsanto
Confédération paysanne
Faucheur volontaire d’OGM
Fondation Copernic
France Amérique Latine
GIET
Minga
Mouvement inter-régional des AMAP
Nature et progrès
OGM dangers
Solidarité
Union syndicale Solidaires
Veille au grain

Contacts :

Dans le pdf joint.

A consulter sur le site d'Adéquations :
- Rubrique Campagnes et plaidoyers
- Articles sur le thème Réglementer le lobbying
- Actualités économie

Documentation

Le Conseil européen réunissant les ministres du commerce le 14 juin a donné mandat à la Commission européenne pour négocier un accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Lundi 17 juin, lors du sommet du G8, les dirigeants européens et américain ont lancé le coup d'envoi des négociations. La première session se tiendra à Washington en juillet. A la demande de la France, le secteur audiovisuel pour le moment a été exclu des négociations, afin de protéger les subventions pour des créations culturelles.

- Résolution de l'Assemblée nationale sur le mandat de négociation de l'accord de libre-échange entre les États-Unis d'Amérique et l'Union européenne. Lire en ligne
- Lettre ouverte d'ATTAC à Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur
- Tribune dans Mediapart "Accord de libre-échange Etats-Unis-Europe, le pouvoir exorbitant des multinationales"
- Dossier dans Politis
- L'Europe et ses politiques commerciales au coeur de la crise mondiale, dossier AITEC (pdf, 42 pages)

Copyright © Site de l'Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2019